

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 20 mai 2021

Date de convocation et d'affichage : 14 mai 2021

DL-20210520-008

L'an deux mille vingt et un et le vingt mai, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	x		Isabelle LOUIS COMME	x	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	x		Annie GRIMAUD	x	
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint		x	Sonia FAVIÈRE		x
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		x	Sébastien LAFORET	x	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	x		Pascal GIMENEZ	x	
Laurent TRONCHE, 5 ^e Adjoint	x		Vanessa GERONUTTI		x
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 ^e Adjoint	x		Tanguy NAZARET	x	
Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint	x		Margaux CHAROUSSET		x
Marion MÉLIS, 8 ^e Adjoint	x		Alain ROUX	x	
Georges THOMAS	x		Patrick GUINET	x	
Annie CHATELARD	x		Marie Chantal JOLIVET	x	
Jean-Michel LADOUCE	x		Patricia DRAI	x	
Corinne SAVIN	x		Sylvie VIRICEL	x	
Jean COMTET	x		Nathalie DESCOURS	x	
Hervé GINET	x				

Élus absents	Donne pouvoir à
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	Corinne SAVIN
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET
Sonia FAVIÈRE	-

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Hervé GINET	82,75%	29	24	28



FINANCES

Demande de subvention pour le remplacement du système d'éclairage du stade la Chanal au titre de la DSIL

Madame DI RIENZO, adjointe au Maire en charge du sport, de la jeunesse et de la vie associative, indique au Conseil Municipal qu'en vue de remplacer le système d'éclairage du terrain de foot en herbe du stade de la Chanal, il convient de prendre en compte dans le cadre de ce projet, les principes de préservation de l'environnement, et d'économie d'énergie.

Elle indique qu'à ce titre, le projet comporte des dispositifs adaptés, et notamment l'utilisation d'un système d'éclairage à Diodes Electro-Luminescentes (LED).

Afin de mettre ce projet en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES :

Travaux : 80 820 € H.T.

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Commune	40 410 €	50 %
Emprunts			
Ss-total autofinancement		40 410 €	50 %
Etat - DSIL	DSIL 2021	40 410 €	50 %
Ss-total subventions publiques		40 410 €	50 %
Total H.T.		80 820 €	100 %

Une subvention sera également demandée à la fédération française de Football pour un montant qui reste à ce jour inconnu.

Monsieur le Maire propose alors à l'Assemblée de statuer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération de remplacement du système d'éclairage du terrain de foot du stade la Chanal, et les modalités de son financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT
CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 20 mai 2021

Je certifie que le présent acte a été
publié ou notifié selon les règlements
en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JP GAITET", is written over the official seal.